

Assurances œuvres d'art

L'art de la protection

CHUBB®



Les prix de l'art ont augmenté de façon significative ces 20 dernières années et une plus grande attention doit être portée pour protéger ces objets de valeur. Un vrai collectionneur s'assure non seulement de l'attractivité des objets, mais s'assure aussi qu'ils soient bien protégés et couverts de façon adéquate par une assurance.

La police Fine Art & Collections est une solution d'assurance de Chubb qui couvre les œuvres d'art et les collections antiques, ainsi qu'une large gamme d'objets de collection et de valeur tels que l'argenterie, la porcelaine, les montres, les bijoux ou les grands vins.

En souscrivant à une police Fine Art & Collections de Chubb, nous mettons à votre disposition des spécialistes qui possèdent les connaissances et l'expertise pour répondre à vos besoins.

Qui est couvert par la police?

Nous assurons un large public, tel que:

- les collectionneurs,
- les fondations,
- les collections d'entreprise.

Que couvre la police?

Couverture dans le monde entier

Couverture des pertes ou dommages matériels dans le monde entier.

Nouvelles acquisitions

Couverture des nouvelles acquisitions à hauteur du montant convenu.

Valeurs agréées

En cas de dommage total couvert, l'assurance indemniserà la valeur précise telle qu'indiquée dans la liste des objets.

Restauration

En cas de dommage partiel, nous couvrirons les frais de restauration des objets dans l'état dans lequel ils se trouvaient immédiatement avant le sinistre.

Choix du restaurateur

Nous collaborerons avec vous dans le choix des restaurateurs professionnels.

Paires ou ensemble

Si un élément d'une paire ou d'un ensemble est perdu ou endommagé et ne peut pas être réparé, vous pouvez décider de céder le ou les éléments restants et nous vous indemniserons le coût total de remplacement de la paire ou de l'ensemble.

Dépréciation

Si un élément précis a été endommagé et restauré, nous indemniserons non seulement les coûts de sa restauration mais aussi toute perte de valeur résiduelle résultant du dommage.

Expositions et salons

Nous proposons également de couvrir les expositions et les transports associés.

Décès d'un artiste

Couverture de l'augmentation inattendue de la valeur de marché due au décès d'un artiste à hauteur d'un montant convenu.

Défaut de titre

Le montant que le collectionneur a payé pour acheter un objet que la loi lui impose d'abandonner (absence ou défaut de titre du vendeur). Frais de justice engagés pour se défendre contre toute réclamation à l'encontre du collectionneur en lien avec la collection.

Services à votre disposition

Chubb Fine Art rassemble l'expertise de ses spécialistes des œuvres d'art dans le monde entier dans la prévention des sinistres, la souscription et les réclamations afin de répondre aux besoins changeants de nos clients concernant d'importantes collections de valeur. Chubb Fine Art s'appuie sur des spécialistes qualifiés et expérimentés, qui ont suivi une formation poussée dans les arts et les collections. Nos spécialistes des œuvres d'art ou les experts indépendants en œuvres d'art que nous avons spécialement sélectionnés vous conseilleront volontiers et organiseront pour vous les services à valeur ajoutée suivants:

- Vérifications de la valeur des collections
- Evaluation des risques des collections d'art
- Conseil en matière de sécurité et de soin et prévention des sinistres des collections
- Accès à un réseau mondial de transporteurs et de conditionneurs, de restaurateurs, de conservateurs et d'évaluateurs spécialisés
- Documentation et gestion des collections

Chubb assure certains des plus importants collectionneurs et plus grands musées et galeries du monde: vous pouvez compter sur notre expérience et notre expertise.

À propos de Chubb en Suisse

Chubb est le premier assureur dommages coté en bourse au monde, avec des bureaux dans 54 pays. En tant que souscripteur, nous évaluons, assumons et gérons le risque avec lucidité et discipline. Nous allions la précision du savoir-faire à nos décennies d'expérience pour concevoir, élaborer et proposer la meilleure couverture d'assurance et les meilleurs services possibles à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Pourquoi choisir Chubb?

Service mondial. L'immense réseau mondial de Chubb permet d'assurer localement des filiales étrangères tout en offrant un service cohérent de haute qualité.

WorkView. Notre portail en ligne, qui a été récompensé, est capable de gérer le placement efficace de programmes d'assurance internationaux complexes avec des mises à jour en temps réel.

A.M. le plus élevé Le meilleur rating. Notre AA+ et la notation AA que nous a attribuée Standard & Poor's sont les preuves de notre solidité financière et de notre capacité d'indemniser les sinistres sur le long terme.

Service de gestion des sinistres récompensé. Notre équipe chargée de la gestion des sinistres, qui a été primée, gère différents types de sinistres dans de multiples juridictions et a de l'expérience dans la gestion des cas les plus complexes.

Nous contacter

Dr. Thomas Steinruck
*Fine Art & Specie Manager, Suisse,
Allemagne et Autriche*

Chubb Assurances (Suisse) SA
Bärenegasse 32
8001 Zurich
Suisse

O +41 43 456 7536
M +41 76 434 7780
E thomas.steinruck@Chubb.com

Chubb. Insured.SM